1862. — N° 25. XCVII^e ANNEE Mercredi 26 Mars.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

Prix de l'abonnement :

Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

Prix des annonces :

Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.
» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.
Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.
» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.
Une remise est accordée aux abonnés d'un an dès le 1^er janvier.
Tout envoi doit être affranchi.

NEUCHATEL. — Observations météorologiques. — Mars 1862.

Jour du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. 9 h. du m.	Minim.	Maxim.	Baromètre en millim. réduit à 0. Midi.	Eau tombée ds les 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mèt.	Temper. du LAC en deg. cent.
21	7,5	5,7	11,5	708,0	0,6	Calme.	Couvert.	2,300	6,8
22	5	4,0	7	721,3	0,4	Joran-vent.	Id.	2,310	5,3
23	3,8	2,0	10,8	722,7	0,3	Calme.	Clair.	2,316	5,0
24	4	3,0	13	718,5	0,0	Id.	Id.	2,325	6,5

Immeubles à vendre.

Le samedi 12 avril 1862, dès les 7 heures du soir, il sera vendu par voie de minute, dans l'hôtel des XIII cantons à Peseux, les immeubles suivants, appartenant à la succession de Marianne née Gauthey, veuve de Jean-Jaques Duvoisin.

1° **Une portion de maison sise à Peseux**, renfermant habitation, emplacement de pressoir et cour, le tout limite de vent et bise M. Claude-Henri Paris, encore de bise la grand'-route, et de joran l'hoirie Nadenbousch.

2° **Une vigne à Porcena** rière Corcelles, d'environ 2 1/4 ouvriers, limitant de vent M. Louis Petitmaître, de bise et joran M. Louis Py et d'uberre M. David-Auguste Droz.

3° Une vigne au même lieu, d'environ 2 1/2 ouvriers, limitant de vent et joran M. Jean-Pierre Delay, de bise M. Bulard, notaire, et d'uberre l'ancien Philippin.

4° Un champ aux Plantées sales, rière Peseux, d'environ 1/2 pose, limitant de vent M. Auguste Grisel, de bise l'hoirie Giroud, de joran la forêt de Peseux et d'uberre l'hoirie Roulet.

A vendre, **UN BATIMENT NEUF**, situé dans le Quartier-neuf du village de **COLOMBIER**, se composant de deux étages sur rez-de-chaussée, ainsi que des mansardes, le tout solidement et confortablement construit. Cette propriété est entourée de terrain de dégagement et à proximité d'une fontaine. S'adr., pour voir l'immeuble et pour les conditions, aux propriétaires MM. Déagostini et Gamba, entrepreneurs, à Colombier.

Maison à vendre à Neuchâtel.

3. Pour cause de santé, M. Charles Piot-Vuithier expose en vente la maison qu'il possède à Neuchâtel, rue St-Maurice, n° 5, ayant deux étages sur rez-de-chaussée, renfermant magasin, logements et dépendances. Le rez-de-chaussée est actuellement occupé par une charcuterie, et sa disposition permet d'y exercer toute autre industrie.

La vente aura lieu par voie de minute, le **samedi 29 mars 1862, à 3 h. après midi**, en l'étude du notaire Ch.-U. Junier, à Neuchâtel.

Pour visiter la maison, s'adresser au propriétaire, et pour les conditions de la vente, au notaire dépositaire de la minute.

A vendre pour cause de décès:

1° **L'hôtel de l'Ancre du Commerce**, sis à Neuchâtel, place Purry, dans une des plus belles positions de cette ville, ayant rez-de-chaussée et quatre étages, bien achalandé et avantageusement connu depuis un grand nombre d'années.

2° Le bâtiment dit **écuries de l'Ancre**, situé à Neuchâtel, rue du Bassin, renfermant habitation, écuries et fenils, ayant rez-de-chaussée et deux étages.

Ces immeubles seront exposés en vente d'abord séparément, puis en bloc, par voie d'enchères publiques, qui auront lieu en l'étude de M. Henri Jacottet, notaire et avocat, à Neuchâtel, le **jeudi 27 mars courant**, à 3 heures après midi. L'entrée en jouissance est fixée à l'époque de Saint-Jean 24 juin prochain; les maateurs pourr tontoutefois s'entendre avec les locataires actuels, pour occuper l'hôtel à une époque plus rapprochée, s'ils le préfèrent.

Pour voir les immeubles, on peut s'adresser au portier de l'hôtel. La minute des conditions de vente est déposée chez le notaire prénommé.

Vente d'une belle propriété,

dans la ville de Neuchâtel.

Le lundi 31 mars courant, à 4 heures, M. Dardel exposera en vente par voie de minute, sa propriété située au haut des Terreaux, route de la gare, n° 1, consistant en un bâtiment dans le bas, une maison commode, vaste et bien bâtie, plus haut, verger et jardin potager, vigne, terrasse et tonnelle, avec beaucoup d'arbres fruitiers, espaliers et arbres d'agrément, entrée sur la route de la gare et issue sur la rue du Tertre. Cette propriété, par sa belle position au centre de la ville, d'où l'on jouit d'une vue admirable sur la ville, le lac et les Alpes, en fait un séjour des plus agréables, comme habitation de ville et de campagne.

La vente aura lieu le dit jour, **lundi 31 mars**, à 4 heures, dans la maison même.

Propriété à vendre,

rière Neuchâtel.

Le samedi 12 avril prochain, à 3 heures, on vendra publiquement et par voie de minute, en l'étude du notaire J.-F. Dardel, à Neuchâtel, une possession située sur la route des Parcs, se composant d'une maison bâtie tout récemment, bien distribuée, ayant 2 appartements, dix chambres, bûcher, et des dépendances commodes; du terrain en nature de jardin, plantage et vigne d'une contenance de 2 ouvriers; elle joûte des vignes en bise et en vent, en joran le chemin des Parcs, et en uberre le chemin de fer du Jura industriel; on y jouit d'une belle vue et du soleil toute la journée.

La vente aura lieu le dit jour, 12 avril, aux conditions favorables qui seront lues. La mise à prix est fixée à fr. 10,500 et le rapport annuel est de fr. 700.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

7. La Direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront préalablement lues, le samedi 29 mars, dès une heure de l'après-midi, les bois ci-après désignés, dans la forêt du Chanet de Colombier:

15 billons de pin et de sapin;
60 moules de sapin;
2,000 fagots.
Le rendez-vous est au bas de la forêt.
Neuchâtel, le 25 mars 1862.
Direction des forêts et domaines.

8. La Direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront préalablement lues, le lundi 31 mars, dès les 9 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt de l'Iter.

20 billons de chêne et de hêtre;
5 tas de perches;
80 moules de chêne et de sapin et 30 de hêtre;
5,000 fagots.
Le rendez-vous est à Frochaux.
Neuchâtel, le 25 mars 1862.
Direction des forêts et domaines.

9. On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 27 mars 1862, dans le magasin au rez-de-chaussée de la maison de l'ancien hôtel de la Balance, à Neuchâtel, les marchandises de la masse de D^lle H^tte Brossin, tailleuse et marchande de modes. Ces marchandises consistent en **rubans, velours, guipures, soieries, nouveautés, et diverses étoffes.** On vendra aussi une grande vitrine à quatre buffets, une dite plus petite, et une grande banque avec portes et tiroirs, le tout neuf. Les montes commenceront à 9 heures du matin.

A VENDRE.

10. Schorpp-Neuenschwander fait savoir aux personnes qui lui ont demandé des **bougies économiques**, dites paraffines, qu'il vient d'en recevoir de 4, 5, 6 à la livre.

12. A vendre, un **vélocipède** presque neuf et rembourré, qu'on céderait à bas prix. S'adr. à M. A Hotz, sellier, rue St-Maurice.

Au nombre des compositions métalliques, dont l'usage s'est le plus répandu pendant ces dernières années, se trouve en premier lieu le **china silber** de Vienne. L'expérience a prouvé que pour les objets massifs, tels que candélabres, plateaux, bouilloires, réchauds, plats de tous genres, surtouts de table, cette composition l'emportait sur toutes les autres, parce qu'elle ne devenait jamais rouge ou jaune, malgré un emploi journalier, à cause de la forte quantité d'argent dont elle est revêtue.

Les personnes qui désireraient faire venir de ces objets, en jouissant de la faculté de les payer en banknotes d'Autriche, peuvent s'adresser à M. Aurèle Perret, bijoutier, place Purry, qui fera voir les dessins.

14. Des sacs en triége et en toile, vieux et neufs, des bouteilles et des demi bouteilles noires, des fenêtres en très-bon état, le tout à l'ancien hôtel de la Balance.

SEUL DÉPOT
pour le canton de Neuchâtel

DE MACHINES A COUDRE

DE GROVER & BAKER, A NEW-YORK.

MM. Mayer frères et C^e, préviennent les amateurs qu'ils viennent d'établir leur dépôt au magasin d'Emile Douillot, marchand de fournitures d'horlogerie, à Neuchâtel, où ils trouveront constamment un joli assortiment de ces machines, qui, tant sous le rapport de leur construction simple et solide, que sous celui du perfectionnement du travail, ne laissent rien à désirer.

Machines pour tailleuses et lingères, dans les prix de fr. 245 à 280, faisant arrière-point et point de tresse.

Machines pour fabricants de corsets, selliers et cordonniers, de fr. 265 à 315.

Machines pour salons, de fr. 335 à 400.

Notre dépôt est constamment pourvu des petites fournitures comme fil, aiguilles, appareils pour plisser et ourler.

En s'adressant par lettres affranchies, notre dépositaire s'empressera de donner toutes les explications possibles, comme échantillons de travail, et se transportera sur les lieux si on le désire.

11. On offre à vendre, environ 1000 pieds de bon fumier S'adr. à M. Ch.-Antoine Borel, à Serrières.

Des bois de canapés, des bois-de-lits, des commodes, tables rondes, tables ordinaires, à des prix raisonnables. S'adresser chez F. Ramstein, ébéniste, à l'Écluse, maison Rieser

AVIS AUX PERSONNES

qui ont la vue faible, altérée ou fatiguée.

M. Mulhauser, de Lausanne, opticien distingué et aussi consciencieux qu'habile, qui, par les bons succès qu'il obtient de nouveau à Neuchâtel, continuera de vendre des lunettes supérieures pour toutes les vues altérées ou affaiblies, soit par l'âge, la fatigue du travail ou par l'emploi de mauvais verres assez souvent mal adaptés; les connaissances précises (30 ans d'expérience, d'essais et de travaux), que possède M. Mulhauser, sur les diverses affections et faiblesses dans l'organe visuel, lui donnent la facilité de choisir, d'après la seule inspection de l'œil, et avec beaucoup de précision, le numéro ou le foyer exigé par le degré de l'altération de la vue, et d'adapter en conséquence, les lunettes les plus convenables et les plus parfaites aux différents états des yeux.

La réputation et la confiance méritées qu'il s'est acquises depuis nombre d'années est un sûr garant qu'on peut s'adresser à lui en toute confiance, pour tout ce qui concerne la vue.

M. Mulhauser est visible, hôtel du Faucon, chambre n° 12, où il reçoit de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. du soir.

18. A vendre, un ameublement garni en velours, composé d'un canapé, six chaises, deux fauteuils et une table ovale à colonne; ces meubles sont très-bien établis et seront cédés à un prix avantageux. S'adr. à L. Guinchard, marchand de meubles, à Neuchâtel.

19. A vendre, à un prix raisonnable, un petit char d'enfant solide, léger et ayant peu servi. S'adr. au magasin Zimmermann, rue des Epancheurs.

20. A vendre un fort char avec essieux en fer et mécanique, avec une caisse contenant deux mètres, soit 6 bosses, pour la chaux; à prix réduit faute d'emploi. S'adr. à Gibraltar.

Madame **Borel-Wittnauer** invite les amateurs de plantes, à bien vouloir venir visiter sa serre de camélias; les fleurs sont en si grande quantité, que M^me Borel aimerait qu'on pût les admirer; elle serait disposée à en vendre, ainsi que de toute espèce de plantes en fleurs et en boutons, à des prix avantageux. Elle aura plus tard des plantons de fleurs annuelles très-variées.

Chaux hydraulique

DE

BROT-DESSOUS.

Cette carrière, avantageusement connue par MM. les entrepreneurs, est maintenant exploitée par MM. **Thiébaud et Frasse**, lesquels informent le public et particulièrement les personnes qui en ont fait usage, qu'ils sont en mesure d'en fournir dès aujourd'hui par telle quantité qu'on le désirera; ils se recommandent au public et particulièrement à leur ancienne clientèle. S'adresser pour les commandes, comme du passé à **H.-F. Henriod**, rue du Seyon, n° 3, lequel mettra tous ses soins pour la prompte expédition de ce produit.

24. A l'hôtel du Cerf, à vendre pour porter dehors, du bon **vin blanc** à 90 centimes l'ancien pot.

25. A vendre, un grand cuveau pour lessive, en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

26. A vendre, environ 500 belles marcottes rouges, plant de Neuchâtel. S'adr. à Louis Lozeron, vigneron, aux Parcs.

Poudre de rubis.

Incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir les métaux et autres objets; le flacon, 1 fr.

A Neuchâtel, chez M. I.-J. Kissling, libraire, et à Couvet, chez M. Eberhard, quincailler.

Avis aux gypseurs

et aux peintres.

A vendre, une machine à broyer les couleurs, montée sur son chevalet, encore en bon état. S'adr. à Henri Loup, gypseur, rue des Moulins, n° 8.

29. A vendre, une charmante **petite voiture** à un cheval, fermée de glaces. S'adr. au bureau d'avis.

Bonne occasion.

Les personnes désireuses de se procurer à bas prix l'intéressant ouvrage des **ANNALES DE BOYVE, ouvrage complet**, en 5 volumes brochés, peuvent s'adresser à M. Denis Zirngiebel, relieur, en face de la tour de Diesse, à Neuchâtel, chez lequel un certain nombre d'exemplaires ont été remis en commission et qui est autorisé à les céder **avec un rabais de moitié** du prix de souscription.

31. Chez J. Muller, rue des Moulins, n° 37, grand assortiment de vieux livres, habillements pour hommes et pour femmes, lingerie, literie, outils pour toutes sortes de professions, horloges de la Forêt-Noire et de Neuchâtel, montres d'or et d'argent, de la coutellerie et des instruments de musique, ferraille pour bâtiments, miroirs grands et petits, un char à bras et un char d'enfant, parchemin neuf pour notaire, baromètres, thermomètres à bain, pèse-liqueurs, thermomètres à bain au mercure, pèse-acides concentrés de l'ingénieur Chevalier, trois armoires en noyer et en sapin, deux commodes en noyer et plusieurs malles de voyage, deux tours de pierriste, neufs, et trois étaux, plusieurs fusils de chasse et poires à poudre; un grand fourneau rond et plusieurs autres petits; un grand assortiment de lunettes et de conserves de tous les n°s, l'on remplace les verres et les montures. — Le même achète toujours le vieux cuivre, l'étain, le plomb et le vieux fer.

AVIS
AUX PERSONNES ATTEINTES D'HERNIES (efforts).

NOUVEAUX BANDAGES herniaires anatomiques à l'épreuve, où tous autres sont impuissants pour contenir entièrement, constamment et sans gêne, les anciennes et volumineuses hernies (efforts) qui descendent dans le scrotum, les contenant comme si elles n'existaient plus.

La **GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR**, une seconde d'or, quatre d'argent, un brevet d'invention du gouvernement français ont été décernés à M. Helvig, inventeur.

Nombreuses preuves de guérison radicale obtenue par ce système, à la disposition des personnes qui désirent s'en assurer.

NOUVELLES CEINTURES hypogastriques pour le déplacement de la matrice.

L'auteur, M. HELVIG, bandagiste-herniaire, membre de plusieurs académies de Paris et de Londres, sera les **9 et 10 avril** seulement, à l'hôtel du Commerce, à Neuchâtel.

Ses soins sont gratuits aux indigents. L'établissement de M. Helvig, est à Maizière-les-Vic (Meurthe).

JAQ. MOURAIRE,

rue du Seyon, maison Bouvier, n° 1,

à côté du magasin de madame Jeanfavre,

Prévient l'honorable public de la ville et des environs, et principalement ses pratiques, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand assortiment de parasols, ombrelles et en-tout-cas en tout genre, nouveauté.

Aperçu de quelques articles:

En-tout-cas, assez bonne qualité, au prix de fr. 4, 5, 6 fr., et au-dessus. — Ombrelles nouveauté, à franges, à fr. 5, 6, 7 fr. et au-dessus. — Un joli choix de parapluies en soie en tout genre, parapluies en toile et parapluies alpaca. — Un riche assortiment de soieries pour recouvrages de parapluies, parasols, en-tout-cas. — Toujours très-bien assorti en couvertures en laine blanche et en coton, tapis de table, tapis, foyer, descentes de lit en tout genre. Tapis de chambre à l'aune, diverses qualités, sacs de visite et de voyage, et malles de voyage.

Il vient aussi de recevoir un joli choix de gants en peau, de Paris et de Grenoble, en tout genre. **Le tout à des prix très-réduits.**

LOUIS WOLLICHARD

Vient de recevoir ses diverses graines fourragères, graines esparcettes, toute première qualité, garanties sans pimprenelle; trèfle annuel et perpétuel, et trèfle blanc; luzerne du Dauphiné, fenasse française, ray-gras, chanvre du Brisgau: toutes ces graines sont de tout premier choix; haricots, pois et lentilles de choix, garantis pour la cuisson: Mélasse de Marseille, pruneaux de Bordeaux et de Bâle, très-beaux raisins Malaga, sur couches.

35. A vendre, faute d'emploi, une armoire à deux portes en sapin, une table ronde en noyer, un bois-de-lit à une personne, avec sa paillasse à ressorts, le tout en bon état. S'adr. au bas des Chavannes, n° 5, au 1er étage.

36. Chez Henriod-Mullhaupt, relieur, rue de la Place-d'Armes, encore un choix de romans neufs, de Montépin, Féval, H. de Kock, Foudras, Gondrecourt, DuPlessis, et autres, qu'il céderait à un prix raisonnable.

Corsets pour dames et fillettes.

Chez Mlle **Junod, rue du Seyon**, on trouvera un grand choix de corsets cousus, sans couture, dits **impératrice,** etc., ainsi qu'un choix varié de résilles et filets; et très-prochainement des manches et gants fil d'Ecosse, nouveauté.

Elle est toujours assortie de gants de peau en tout genre et dont la qualité est avantageusement connue. Ces articles sont cotés à des prix raisonnables.

Gypse de pré de Soleure, chez M. Edouard Bovet, à Neuchâtel.

39. Dans trois semaines ou un mois au plus tard, on débitera un **four à chaux** de première qualité, situé à proximité de la route, près de Rochefort; prix de la bosse prise sur place, fr. 6. Les amateurs sont priés de se faire inscrire chez M. Jacquet, pintier, à Rochefort, ou chez le propriétaire, Perrier, entrepreneur, à Corcelles.

L'établissement de Préfargier offre à vendre une centaine de beaux pieds d'arbres d'ornement, en bloc si possible; ils sont en ce moment en pépinière et prêts à être transplantés. Les amateurs sont priés de ne pas tarder à s'annoncer.

Baptiste Lombard

Croix-du-Marché,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'arriver de Paris avec un grand choix d'ombrelles haute nouveauté, en-tout-cas nouveau genre, parapluies paragons en soie, alpaca et coton. Il vient de faire un grand achat de soieries de Lyon à très-bon compte, et se charge des recouvrages de parapluies, en-tout-cas et ombrelles, à des prix très-modiques. Toujours un grand assortiment de couvertures en laine blanche de toute qualité, couvertures de coton blanc pour l'été, couvertures grises ordinaires, dites pour chevaux; un grand assortiment de descentes de lit et tapis en tout genre. Toujours bien assorti en malles et sacs de voyage.

François **Périllard,** marchand de chaussures, à Colombier, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et à l'honorable public qu'il vient de recevoir un grand et bel assortiment de chaussures pour la saison d'été, qu'il vendra à des prix avantageux.

Formulaires de location.

A vendre des formulaires de locations, imprimés, chez M. Ch. Lichtenhahn, rue de l'Hôpital.

EMPRUNT DE LA VILLE

de Neuchâtel.

Tirage le 1er mai prochain.

Primes en 1862: fr. 35,000, 5000, 1000, 500, 100, 50, etc. On peut se procurer des obligations **originales,** à fr. 10»75 c. la pièce, valables pour **tous** les tirages jusqu'à ce qu'elles sortent, chez **Albert Bovet,** rue Purry, 4.

Lettres et argent franco.

NB. Rachat des titres après le tirage au cours du jour.

Magasin Borel-Wittnauer.

Dépôt de la verrerie de Semsales.

Grand assortiment de bouteilles de toutes contenances, à des prix avantageux. Un joli choix de bouchons. Graines fourragères.

Esparcette garantie, de fr. 2»30 à 2»50 la mesure, graine de chanvre, trèfle violet et blanc, fenasse et ray-gras anglais et d'Italie.

14. **FEUILLETON.**

DE QUÉBEC A LIMA.

Journal de voyage dans les deux Amériques, en 1858 et 1859, par le vicomte de Basterot.

La Havane, 9 janvier.

Aujourd'hui, c'est la fête des nègres. Cette journée singulière, qui a quelque ressemblance avec celle des Saturnales de Rome, a lieu tous les ans, à l'Épiphanie. Dès le matin, les nègres sont entièrement libres. Ils se rassemblent par bandes, se déguisent, et, musiciens en tête, vont souhaiter la bonne année et demander des pourboires aux personnes notables et aux amis de leurs maîtres. C'est en général par tribus africaines qu'ils se réunissent. Ils chantent alors des hymnes dans la langue du Soudan; et c'est avec émotion que l'on écoute ces chants de guerre, les mêmes peut-être qui résonnent dans les palais du roi de Dahomey, pendant ses terribles sacrifices, ou dans les montagnes du Fouta-Djallion. A huit heures du soir, on tire deux coups de canon. C'est le signal qui annonce que la fête est finie, et les esclaves rentrent paisiblement dans leurs quartiers. Les nègres ne profiteront-ils pas quelque jour de cette saturnale, pour se lever en masse? J'ai même remarqué que les troupes espagnoles avaient été sous les armes toute la journée. Mais je dois ajouter que les nègres paraissent plus heureux ici que dans le sud des Etats-Unis; ils n'y sont pas traités avec cet impitoyable mépris que les Anglo-Saxons ont pour les races inférieures.

XII

DE LA HAVANE AU PÉROU. ASPINWALL. PANAMA. GUAYAQUIL. LIMA.

15 janvier 1859.

Dans l'après-midi du 9 janvier, nous sortons du port de la Havane. A peine avions-nous dépassé le château du Moro, que les vagues courtes et dangereuses du golfe du Mexique, soulevées par un effroyable vent du nord, viennent prendre *le Grenada* par le flanc. La violence du roulis est telle, qu'il faut aller se blottir dans sa cajute; mais le sommeil est impossible: outre le mal de mer qui règne en souverain, la malpropreté du vaisseau dépasse toute description; les cancrelats y fourmillent; de gros rats velus passent sur votre corps; enfin, c'est une arche de Noé pour tous les insectes et tous les animaux dégoûtants. Les nuits suivantes, chassés des cabines par la saleté, par la chaleur, nous essayons de dormir sur le pont; mais, longtemps avant le jour, nous sommes dérangés par les matelots, qui jettent des seaux d'eau autour de nous. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que si le capitaine s'occupait un peu moins du pont et un peu plus des cabines, il n'y aurait pas de mal.

Vingt-quatre heures après notre départ de la Havane, nous apercevons le cap San-Antonio, extrémité occidentale de l'île de Cuba. C'est une pointe assez basse, sur laquelle le gouvernement espagnol a fait construire un phare. Tout auprès, sont les carcasses de deux vaisseaux négriers qui se sont jetés à la côte, pour éviter les navires de guerre anglais. Ils ont pu débarquer leur marchandise et la détailler, en payant une somme ronde aux fonctionnaires corrompus.

Dans la matinée du 13 janvier, nous longeons de fort près les rivages de l'île de la Providence, rocher isolé sur la mer des Caraïbes, autrefois l'un des repaires favoris de ces flibustiers, dont les aventures passionnèrent mon enfance. Oui, ce sont bien là les sites que je rêvais! les anses sablonneuses où débarquaient les canots; au delà de leurs franges dorées, les arbres tropicaux, où il fallait errer longtemps avant de rencontrer le Cacique à la tête couverte de plumes brillantes; puis, plus loin, les pitons, couverts d'une végétation et d'une flore vigoureuses, s'enfonçant dans l'implacable ciel bleu!

Enfin, le 14, nous apercevons les sommets volcaniques de l'isthme de Panama; nous passons devant le vieux fort de Chagres, dont la rade trop exposée est maintenant abandonnée; avant le milieu du jour, nous venons nous amarrer aux quais en bois d'Aspinwall.

Aspinwall est un trou affreux, peuplé de nègres insolents et de Yankees voleurs. Il doit son importance à son bon port, qui l'a fait choisir pour l'embarcadère du chemin de fer de Panama. Le climat est très-dangereux, cependant il n'y a pas de fièvre jaune en ce moment.

Le navire *l'Illinois* arrive en même temps que nous de New-York, avec les malles de la Californie, et plus de 500 passagers, la plupart pauvres, et allant chercher fortune dans la terre de l'or. Il règne dans Aspinwall un mouvement énorme, et je dois ajouter un grand désordre. Ce n'est pas sans peine que nous trouvons moyen de nous placer dans le train qui part à trois heures.

La locomotive nous emporte à travers une magnifique forêt vierge. Un vent léger s'est élevé, les moustiques ne nous tourmentent pas; nous pouvons jouir à notre aise d'un aspect merveilleux au premier moment, quoique à la longue il devienne bien plus monotone que celui de nos forêts d'Europe. De tous côtés, des palmiers, des arbres inconnus, couverts de plantes parasites; des lianes, de grandes fleurs couleur pourpre ou orange, des troupes de perroquets et d'autres oiseaux étincelants, volant de branche en branche. Mais au dessous, des fourrés épais, un sol spongieux et malsain.

Pendant quelque temps, nous longeons les bords de la rivière de Chagres, et nous nous arrêtons devant quelques villages indiens, dont les habitants viennent nous vendre des bananes et des ananas; puis, au moment où le soleil des tropiques va rapidement descendre dans une mer dorée, les vieilles murailles de Panama se dressent devant nous, sur une colline baignée par des ondes paisibles, qui viennent expirer sur la plage avec un léger murmure! C'est bien là l'océan Pacifique! Mais qu'ils sont loin, les temps de l'intrépide Vasco Nunez! qu'il est loin, le jour où ce noble chevalier entra dans ces ondes pour en prendre possession, l'épée à la main, au nom du roi de Castille! Aujourd'hui, les Espagnols dégénérés de Panama sont plus misérables que les descendants des Caciques qu'ils opprimèrent. L'Américain domine, et la liberté individuelle a triomphé à la longue d'une population énervée par un joug qui se justifiait peut-être autrefois par sa splendeur et sa force.

Nous passons la nuit dans un hôtel fran-

Papeterie Gerster-Fillieux.

JEAN NIGGLI, successeur,

informe son honorable clientèle et le public en général, que son magasin continue à être des mieux pourvu, **comme du passé**, de tous les articles concernant la papeterie, articles de bureau, de dessin et d'école; papier de musique, ainsi que des portefeuilles fins et ordinaires pour musique; psaumes avec reliure d'ivoire et velours, garniture d'argent; cartonnages fins, encadrements de tout genre pour dessins et photographies; grand choix d'articles pour fleurs, presses à copier de différents prix, copies de lettres, encre à copier et encre ordinaire, encre à marquer le linge sans préparation aucune; un joli choix de porte-monnaie, carnets de notes et portefeuilles de poche fins et ordinaires, grand choix de buvards, plis pour notaires, albums pour dessin, etc.

Il profite de cette occasion pour informer ses anciennes pratiques et le public en général, qu'il continue la reliure avec de bons ouvriers, et qu'il fera tous ses efforts pour contenter, espérant que l'on voudra bien lui continuer dans ce nouveau local, la bienveillance qu'on lui a témoignée jusqu'à maintenant.

Au magasin d'épicorie sous le Concert, à vendre, au prix de facture, par provision, macaronis, vermicelles, bougies, raisins Mglaga, figues, canelle de Ceylan, décrottoires, bascules grande et petite, layette à 16 tiroirs, huile à lampe et d'olive très-bonne qualité, soude et mélasse, prunaux, vinaigre rouge de Bourgogne. Un fourneau et une seille neuve fer-blanc, un pupitre.

48. Le comité de la Société Neuchâteloise d'agriculture prévient messieurs les agriculteurs que MM. Gyger et Georget, à Neuchâtel, ont bien voulu recevoir dans leurs magasins quelques instruments, tels: char de campagne, charrues Dombasles, herses, hache-paille, buttoir, etc., destinés à être vendus. Ces instruments, qui ont figuré à l'exposition de 1861, ont pour la plupart obtenu des primes et seront vendus au prix coûtant.

Lors de la dernière exposition, il est resté au manége de Colombier, un tablier de cuisine marqué I. G. 24; on peut le réclamer chez M. Barrelet-Leuba, en présentant un autre tablier identique.

49. Environ 500 pieds fumier de cheval. S'adr. à la fabrique de papier de Serrières.

50. A vendre, environ 500 pieds fumier de vaches et chevaux. S'adr. à Christian Furrer, rue de la Treille.

çais, et ce matin nous nous embarquons sur *le Bolivia*, l'un des bateaux à vapeur de la ligne anglaise qui va de Panama à Valparaiso. Panama n'a pas de port. Les navires restent à l'ancre à 2 milles du rivage. Nous gagnons le vaisseau dans de petites chaloupes; encore faut-il y être porté, jusqu'à une certaine distance, par des nègres à moitié nus. La confusion, les cris, les gestes sont dignes de la marine de Naples.

En ce moment nous sommes encore à l'ancre. Le bleu de la mer se marie à la verdure éclatante du rivage; des îles élevées surgissent de tous côtés du sein des flots! Panama est vraiment beau; mais voici que nous nous mettons en marche. Des requins suivent le navire avec une rapidité incroyable; pas de poissons volants, mais des pingouins, grands oiseaux au plumage d'un gris sale, qui, peu farouches, viennent de temps en temps se reposer sur le pont.

21 janvier 1859.

Les premiers jours après notre départ de Panama, nous avons cruellement souffert de la chaleur. Impossible de dormir dans nos cajutes, et quoique *le Bolivia* soit proprement tenu, impossible aussi de se débarrasser des myriades d'insectes qui fourmillent dans ces climats. Le jour, le ciel était couvert de nuages; car c'est une grande erreur que de croire que le ciel soit toujours bleu sous les tropiques. Au contraire, à mesure qu'on approche de la ligne, il devient nébuleux au milieu du jour; ce n'est que la nuit qu'il se dévoile: alors les étoiles brillent d'un éclat éblouissant.

(La suite prochainement.)

ON DEMANDE A ACHETER.

51. On demande à acheter d'occasion une petite banque de magasin en bon état. S'adr. au bureau de cette feuille.

A LOUER.

52. A louer, deux jolies petites chambres pour messieurs. S'ad. Grand'rue, n° 9, au 3me.

53 A louer, le 3me étage de la maison Gerster, composé de trois chambres et de toutes les dépendances nécessaires. S'adr. à M. Jules Gerster.

54. Pour la St-Jean, une chambre avec poële et cheminée, au 3me étage de la maison de l'Oratoire, Place-d'Armes, n° 3.

55. Pour la St-Jean, un joli petit appartement au centre de la ville et au soleil. On le remettrait de préférence à une personne seule. S'adr. au bureau d'avis.

56. A louer, pour la St-Jean, 3 logements situés au faubourg. S'adr. au bureau d'avis.

57. A louer, de suite, une belle grande chambre indépendante qui se chauffe, exposée au soleil. S'adr. à Anna Humbert, au faubourg, n° 48, 2me étage. La même personne offre à vendre une belle grande volière à 2 places.

58. Pour la St-Jean prochaine, on offre à louer dans le haut du village d'Auvernier, un établissement servant de débit de vin, auquel il sera fait des réparations majeures. S'adresser pour voir l'établissement, à madame Rosalie Beaujon, propriétaire, et pour les conditions, à Henri Banderet à Colombier, lequel recevra les demandes jusqu'au 15 avril prochain.

59. A louer, à l'année ou pour la belle saison, un appartement de cinq belles chambres vernies, cuisine, chambre à serrer, galetas et portion de jardin. L'on désire une famille paisible, sans état et peu nombreuse. S'adr. à M. Dubois, à la Coudre.

60. A louer, une jolie petite maison, ayant vue sur le lac et les Alpes; elle se compose de 7 chambres, dont deux dites à serrer, cuisine bien éclairée, galetas, cave, galerie et bûcher attenant à la maison. Un jardin garni d'arbres fruitiers et une treille, situé au soleil levant. S'adr. à Mme Courvoisier, à la Coudre.

61. A louer, pour la St-Jean, un logement de 5 ou 6 chambres et dépendances, très-avantageux par sa belle situation et son prix. S'adresser rue de l'Industrie, n° 4, second étage.

62. On offre à louer, pour les mois d'été, un logement au Prépignol, rière Couvet, composé de trois chambres, dont deux meublées simplement, cuisine avec ses ustensiles, antichambre, bûcher et cave contigus, fontaine devant la maison. On y jouit d'un air salubre, d'une belle vue sur la prairie et les forêts qui l'avoisinent, comme aussi sur une partie du Val-de-Travers. La maison du fermier, qui n'est éloignée que d'une centaine de pas, est une ressource pour s'y pourvoir de quelques-uns de ses produits. S'adr. pour les conditions à Mme Riepké, à Couvet.

63. Pour la Saint-Jean, un petit logement dans la maison Jean Gauthier, quartier de l'Ecluse.

64. Pour la St-Jean, à louer plusieurs appartements composés de trois chambres, cuisine et dépendances, dans une maison neuve située aux Parcs. S'adr. à Ch. Loup, rue du Seyon.

65. A louer, de suite, une chambre garnie bien éclairée, se chauffant, rue des Moulins 13, au 2me.

66. Pour cause imprévue, un logement au premier étage, se composant de 3 chambres, cuisine et dépendances, n° 15, rue des Moulins, sur le devant. S'adr. au propriétaire.

67. A louer, pour le 15 avril, un pianino en bon état. S'adr. au faubourg, n° 30, vis-à-vis l'hôtel Rougemont.

68. A louer, pour la St-Jean, deux logements au 3me étage de la maison n° 5, rue des Halles; l'un de deux chambres avec cuisine et dépendances, l'autre de trois chambres, dont l'une à cheminée, avec dépendances. Ces deux logements peuvent être réunis pour n'en former qu'un. S'adr. au bureau d'avis.

69. A remettre, de suite, une chambre pour des ouvriers, Fausses-Brayes, n° 9, 3me étage.

70. La commune de Neuchâtel offre à louer pour la Saint-Jean prochaine, 4 logements dans la maison dite le séchoir du Plan, 1 dit dans l'ancienne caserne, 1 dit dans la maison de la pompe, rue du Neubourg. Les enchères auront lieu mardi 8 avril prochain, à 10 heures du matin, dans la salle du conseil administratif.

71. A louer, pour le 1er avril, une jolie chambre meublée, donnant sur un jardin. Rue des Moulins, n° 45.

72. Pour de suite, une petite chambre bien meublée, pour un jeune homme de bureau. S'adr. rue du Temple-Neuf, n° 24, au premier étage.

73. A louer, une propriété sise à Colombier, composée de vaste maison d'habitation, bâtiment d'écuries, jardin anglais, jardin à légumes, verger avec arbres fruitiers, plusieurs fontaines abondantes. Le propriétaire louerait de préférence avec les meubles qui garnissent les appartements. S'adresser au notaire Charles Colomb, à Neuchâtel.

74. A louer, rue du Château, 20, une petite chambre meublée.

75. A louer, une chambre meublée se chauffant. S'adr. à Louis Rossel, rue de la Place-d'Armes, n° 5, au rez-de-chaussée.

76. Pour la St-Jean, à Montmollin, un logement d'où l'on jouit de la vue du lac et des Alpes. S'adr. à Christian Hintenlang, à Montmollin.

77. Au centre du village d'Auvernier, un petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, avec portion de jardin. S'adr. à M. Gretillat, négociant, au dit lieu.

78. A louer, pour la St-Jean, dans la maison de Mad. Haller, à St-Blaise, un logement tout-à-fait indépendant, composé de six chambres, cuisine, cave, galetas et bûcher. Une belle portion de jardin dépend de cet appartement. S'adr. à M. DeBrot, au dit lieu.

79. Pour la Saint-Jean, à Marin, un appartement agréablement situé, composé de 3 chambres, cuisine, cave, bûcher, mansarde; plus, une belle grande galerie et la jouissance d'une terrasse. S'adr. pour les conditions, à Mad. Cécile Davoine, au dit lieu.

80. A louer, pour la Saint-Jean, à Cornaux, un petit appartement d'une chambre, cuisine, chambre à resserrer, galetas et cave. S'adr. à Mad. Suzette Charles, au dit lieu.

81. Pour la Saint-Jean, à Auvernier, un logement de 3 chambres, galetas et cave. S'adr. à Guillaume Péters, marchand à Auvernier.

82. Un joli logement, à remettre dès le 1er mars, à des personnes tranquilles, pour la belle saison ou à l'année, meublé ou non meublé, comme on le désirera, dans le village de Bôle, composé de trois chambres, quatre si on le désire, cuisine, chambre à resserrer, et exposé au soleil. S'adr. à Marie Durig, à Bôle.

83. A louer, pour la St-Jean, un petit logement de trois pièces, avec cuisine et dépendances, au faubourg du Crêt, n° 15. S'adr. à M. Eugène Borel, dans la dite maison.

84. Pour la St-Jean, en ville, 3 logements composés chacun de deux chambres, cuisine et dépendances, le tout très-bien éclairé, ainsi qu'un magasin et arrière-magasin dans la même maison. S'adr. au bureau d'avis.

85. De suite, une jolie chambre à deux lits, bien meublée et qui donne sur un jardin. S'adresser maison Neuve, 3me étage, logement 8, côté de bise.

86. A louer, pour la St-Jean, un magasin, faubourg du lac, n° 4. S'adr. au magasin de meubles, n° 3, aux Terreaux.

87. A louer, de suite ou pour la St-Jean, pour la belle saison ou à l'année, un joli logement au premier étage d'une maison, agréablement située au milieu d'un jardin, et ayant vue sur le lac et les Alpes. S'adr. à M. Kybourg, jardinier au plan de Serrières, à cinq minutes de Neuchâtel.

88. Pour la St-Jean, rue de l'Hôpital, un petit logement de deux chambres et cuisine. S'adr. à Antoine Hotz, sellier.

89. On offre avec la pension, une grande chambre meublée, au rez-de-chaussée, indépendante, deux fenêtres, belle vue au midi. S'adr. aux Parcs, n° 4.

90. De suite, à louer, une chambre meublée rue des Épancheurs, n° 11, 2me étage.

91. A louer, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, à la rue de l'Industrie, maison n° 8, 2me étage, côté de vent, pour la St-Jean prochaine. S'adr. à la Société de construction.

92. A louer, de suite, une belle chambre meublée, rue du Seyon, n° 2.

93. Pour de suite, une chambre meublée, à la Boine, n° 6. On y jouit de la vue du lac et des Alpes.

ON DEMANDE A LOUER.

94. Deux dames désirent louer pour la St-Jean ou plus tôt, un logement de trois chambres, avec cuisine et dépendances, préférablement au faubourg. S'adr. à M. Meckenstock, prof. de musique, à Vieux-Châtel, n° 2.

95. On demande à louer, le plus tôt possible, un appartement de deux pièces, cuisine, etc. S'adr. au bureau de cette feuille.

OFFRES DE SERVICES.

96. Une cuisinière parlant les deux langues et munie de bons certificats, désire se placer dans un hôtel ou dans un café. S'adr. au bureau de cette feuille.

97. Un agriculteur du Val-de-Ruz, 30 ans, aimerait se placer pour St-Georges; il sait soigner le bétail, et connaît bien tous les travaux de la campagne. Pour informations, s'adresser au bureau d'avis.

98. Un jeune bernois de 18 ans, robuste et intelligent, de toute moralité et d'une brave famille, lequel parle déjà passablement le français, aimerait avoir l'occasion de se perfectionner dans cette langue, et pour cela désire trouver une place de commissionnaire dans une maison de commerce ou comme aide dans un magasin; il sait bien écrire et chiffrer. S'adr. à Samuel Keller, chez M. Gauchat, juge, à Prêles, près de Douane.

99. Une demoiselle de la Suisse allemande, parlant bien français et recommandable sous tous les rapports, désire trouver une place comme demoiselle de magasin. S'adr. pour les renseignements à Mmes Lanson.

100. Une jeune fille demande une place de bonne d'enfant, ou pour aider à tout faire dans un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

101. Une jeune fille de 19 ans, très-recommandable, ayant déjà servi, parlant les deux langues, désirerait une place de bonne pour la St-Jean. S'adr. à M. de Perregaux.

102. Une bonne nourrice demande une place pour entrer de suite. S'adr. chez Jacob Zuttel, à Gléresse.

103. Une jeune fille d'une famille respectable du canton de Zurich, aimerait se placer en qualité de bonne ou de femme de chambre dans une bonne maison. Elle pourrait aussi entrer chez une maîtresse tailleuse, connaissant bien cet état. Elle ne demanderait point de salaire, moyennant qu'elle fût bien traitée et qu'elle eût l'occasion de bien apprendre le français qu'elle comprend déjà un peu. S'adresser à la pension Guillod-Vespy, à Cortaillod.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

104. Une jeune fille de bonnes mœurs, sachant faire un ménage et soigner les travaux domestiques, pourrait entrer de suite chez M. Mérian-Spring, à St-Nicolas.

105. On demande à la campagne, pour la St-George, une brave servante active et sachant faire un bon ordinaire. S'adr. au bureau d'avis.

106. On demande une femme de chambre habituée au service d'un hôtel. S'adr. au bur. d'avis.

107. On demande pour faire le ménage, une fille pas trop jeune et sachant raccommoder le linge; elle pourrait entrer de suite. Le bureau d'avis indiquera.

On demande pour le 1er mai prochain, un honnête cuisinier marié ou une cuisinière mariée, qui se chargerait de fournir la cantine à une quarantaine de personnes, maîtres et domestiques. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Pour les informations, s'adresser au bureau de ce journal, qui indiquera.

109. On demande, tout de suite, pour la cuisine, une domestique parlant français et âgée d'au moins 24 ans. Il faudrait qu'elle fût active, fidèle et intelligente. S'adr. au bur. d'avis.

110. On demande pour le 23 avril, une cuisinière parlant le français, connaissant bien la cuisine et munie de bons certificats. S'adr. rue l'Industrie, n° 5.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

111. On a perdu dimanche matin, depuis le quai du Gymnase jusqu'à l'Evole, un foulard blanc qu'on est prié de rapporter chez M. Libermann, rue St-Maurice.

112. Trouvé, le long du quai du collége, une clef de montre plaquée en or. La réclamer au bureau de cette feuille.

113. On a égaré la semaine dernière, un parapluie en soie vert foncé, manche d'ivoire à corbin; on prie la personne qui l'aura trouvé ou qui pourra en donner quelques renseignements, de s'adresser à Mme DuPasquier-Terrisse, qui promet une bonne récompense.

114. Il a été échangé, il y a quelques jours, à à l'hôtel du Cheval-blanc, à St-Blaise, une bride de cheval; la personne avec qui l'échange a eu lieu, est priée de le faire savoir à Jacques Lambert, voiturier, à Neuchâtel.

115. Perdu en ville, un carnet d'adresses, contenant une feuille d'étiquettes coloriées; le remettre hôtel du Soleil, contre récompense.

116. Perdu, dans la ville, une **broche en or émaillée**. La rapporter au bur. d'avis, contre récompense.

117. On a perdu, mercredi 19, du faubourg à la gare par l'hôtel Rougemont et dans le train de Neuchâtel à Yverdon, une boîte de montre en or, marquée M. C. On est prié de la rapporter contre récompense au faubourg, n° 10.

118. On a perdu une **broche en or** avec peinture en émail. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter rue du Château, n° 11, contre une récompense de fr. 10.

AVIS DIVERS.

119. On offre une **occupation lucrative** à des personnes qui ont l'habitude des travaux d'aiguilles et pouvant disposer de tout leur temps. S'adr. de suite à la fabrique de chapeaux de paille de M. A. Jeanneret au faubourg, n° 46.

120. Un jeune homme de 17 ans, appartenant à une famille respectable, désire se placer comme valet de chambre ou garçon de magasin. S'ad. à M. le professeur DuBois, à Neuchâtel.

121. On demande un apprenti tailleur, qui pourrait entrer de suite. S'adr. au bur. d'avis.

122. Une ancienne lingère, recommandable, désirerait trouver de l'ouvrage, soit en journée, soit à la maison; elle fera son possible pour que l'on soit satisfait de son travail. Elle demeure rue de l'Hôpital, n° 2, à côté de la librairie Delachaux. S'adr. pour des informations à Mmes Fleury, à la Boine, n° 6.

123. Un jeune homme de Neuchâtel, âgé de 17 ans, connaissant la langue allemande, désirerait entrer en apprentissage dans une maison de commerce de cette ville. S'adr. à l'hôtel des Alpes.

124. Mlle Berlincourt informe le public qu'elle continue comme par le passé, à recouvrir les parapluies et ombrelles, et à faire toutes les réparations relatives à cet état, ce qu'elle exécute avec soin. S'adresser rue du Temple-neuf, n° 22.

Bains.

125. V. Buck-Matthey fait connaître à l'honorable public, qu'à dater du 1er avril, l'établissement des bains chauds rue de la Place-d'Armes, sera ouvert tous les jours, dès 5 heures du matin à 9 heures du soir. On y donne:

Bains chauds et froids, bains de son, bains souffrés, bains d'amidon, de soude, de sel marin et de sel ordinaire, bains dits avec fond de bains, etc., le tout à des prix modérés, et servis avec grande propreté et comfortable.

Pour faciliter les baigneurs, on peut avoir des cachets d'abonnement.

L'on conduit les bains à domicile, dans tous les quartiers de la ville. Prix: fr. 3 ou fr. 3»50 pour les rues plates.

L'URBAINE.

Compagnie d'assurances contre l'incendie.

126. Assure à des prix très-réduits toutes propriétés susceptibles d'être détruites ou endommagées par le **feu,** telles que mobiliers, récoltes, marchandises, fabriques et usines, etc.; répond également des dommages occasionnés par l'incendie, provenant du **feu du ciel,** et de ceux qui résultent de l'**explosion du gaz,** lors même que l'explosion n'est pas suivie d'incendie. Par suite d'une récente décision, elle garantit les assurés même contre les dommages causés par la foudre, qu'il y ait ou non incendie.

Le montant des pertes est payé comptant et sans aucune retenue.

Les garanties offertes aux assurés par la Compagnie, se composent de son fonds social et de réserves de diverses natures, représentant une somme de plus de **vingt millions de francs.**

Taux de prime pour mobiliers et marchandises ordinaires, 60 c. par mille francs de valeur.

Agence à Neuchâtel, chez MM. Edouard Bovet, (*affranchir*).

127. M. Breuillot commencera le 2 avril le cours de flûte et de clarinette; les élèves qui désirent suivre ce cours, sont priés de donner leur nom par écrit à M. Breuillot ou au concierge du collége municipal; le prix du cours est le même que celui du violon.

128. M. le directeur de la Chambre de Charité invite toute personne ayant des comptes à fournir à son administration, à les remettre à son bureau à l'hôtel de ville, d'ici au samedi 29 mars courant.

129. Ch. Prollius, marchand tailleur, ayant dû, vu le mauvais état de sa santé, se retirer des affaires, vient témoigner sa reconnaissance à sa bonne clientèle, pour la bienveillance qu'elle n'a cessé de lui accorder, et la prie de bien vouloir continuer sa protection et la même faveur à son successeur M. Grisel, qui s'efforcera, par ses prix modérés et la bienfacture de ses produits, de mériter la confiance qu'il sollicite.

130. Un jeune homme possédant une bonne écriture, trouverait à se placer dans une excellente maison, où il apprendrait la tenue de livres. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de cette feuille, chargé d'indiquer.

131 On offre la pension à deux messieurs de bureau, qui se trouveraient avec un troisième monsieur. S'adr. à Zélim Droz, rue de l'Industrie, n° 3, second étage.

AVIS. — Un ex-professeur de français, pouvant disposer de quelques moments, pourrait donner des leçons de lecture, d'écriture, de mathématiques, de style, etc., soit à des enfants ou à de grandes personnes. Pour les renseignements, s'adresser à M. Pégonio, négociant, maison Neuve, n° 3, côté de bise.

☛ Une dame qui s'occupe à donner des **leçons d'anglais** depuis son retour d'Angleterre, où elle a passé une partie de sa vie, aurait encore quelques heures disponibles. S'adr. à M. Ch. Lichtenhahn, rue de l'Hôpital.

INSTITUT WEHLI,

à Guggenbuhl, canton de Thurgovie.

Pour le prochain semestre, quelques élèves pourraient être reçus dans cet institut de jeunes garçons.

Les parents et les tuteurs qui voudraient bien nous confier l'éducation de jeunes gens, sont priés de présenter leurs demandes le plus tôt qu'il leur sera possible.

Pour les renseignements, s'adresser directement au directeur, qui s'empressera d'en donner. J.-J. Muller-Merk.

M. Rosselet, pasteur, à Couvet, pourra donner aussi des renseignements plus détaillés sur l'établissement, ainsi que M. E. Rosselet, à Bôle, chez lequel on pourra se procurer des prospectus.

135. Jean Ruttener, rue des Moulins, maison Pétremand, se recommande de nouveau au public pour le blanchiment et la teinture des chapeaux de paille et de feutre.

136. Une demoiselle bâloise, d'une excellente moralité, parlant l'allemand et le français, et qui a déjà été employée dans un magasin, désire se placer pour servir dans un magasin. S'adr. au bur. d'avis.

AVIS AU PUBLIC.

Rod. GALLMANN, maison de M. Elzinger, rue des Moulins, 31, informe l'honorable public, qu'il continuera cette année à blanchir et à teindre les chapeaux de paille; un beau travail et de belles formes sont assurés.

Le bureau d'agence et de placements de **Louis LAMBERT,** maison Neuve, à Neuchâtel, se charge toujours de procurer et de placer de bons domestiques des deux sexes.

139. On demande pour de suite une apprentie courtepointière. S'adr. au bureau d'avis.

140. On demande une jeune personne pour apprendre à blanchir les chapeaux de paille. S'adr. au bureau d'avis.

141. Les propriétaires de bâtiments situés dans la circonscription municipale de Neuchâtel et Serrières, sont informés qu'ils peuvent retirer dès à présent leurs nouvelles polices d'assurances, au bureau de M. Bachelin, notaire, secrétaire de la commission d'expertise.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. **le docteur Guillaume** demeure maintenant rue du Môle, maison actuelle de la préfecture, au 1er étage.

FOURNITURES
aux écoles militaires cantonales,

à Colombier.

Un concours public est ouvert pour les fournitures nécessaires aux écoles militaires qui auront lieu cette année, à Colombier.

Pain de froment de bonne qualité, par ration de une livre et demie fédérale;

Viande de bœuf ou de vache, de bonne qualité, les quatre quartiers seulement, par ration le $^5/_8$ poids fédéral.

Les personnes qui désireront entreprendre ces livraisons, pourront prendre connaissance des conditions d'engagement, soit des formules de convention, au bureau du soussigné. Les soumissions devront lui être adressées d'ici à fin mars, cachetées et affranchies, sous le titre de: **Fournitures pour les écoles cantonales de Colombier.**

Les soumissions devront indiquer le nom de la caution solidaire que doit fournir chaque soumissionnaire.

Neuchâtel, le 14 mars 1862.

Le commissaire des guerres.
Alp. Poyet, major.

SOCIÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Séance du samedi 29 mars 1862, à 8 heures du soir, salle du grand-conseil:

Les applications de l'électricité, 3me *leçon*:

LA TÉLÉGRAPHIE,

par M. le professeur Kopp, avec le concours de M. Hipp.

☛ MM. Les membres de la société sont priés de rester dans la salle, après la conférence, pour recevoir des communications.

Section de Boudry.

Séance du samedi 29 mars 1862, à $7^1/_2$ heures du soir.

L'INDIVIDUALISME

dans la société moderne,

par M. J. SANDOZ, directeur des écoles municipales de Neuchâtel.

PAR ADDITION.
Papeterie Gerster-Fillieux.

JEAN NIGGLI, successeur,

vient de recevoir un joli choix d'**albums photographiques** de différentes grandeurs.

On trouve à la même papeterie, un grand choix d'**articles pour pêche;** coquilles or, jaune et vert; des verres en peau, et emplâtres pour les cors.

Nouvelles.

— On écrit de Paris, le 22 mars, au *Journal de Genève*: « Nous agissons à Rome plus vigoureusement que jamais. C'est ainsi qu'une lettre de Lyon m'apprend que deux régiments faisant partie du corps du maréchal Castellane ont reçu l'ordre de se préparer à partir, et qu'ils s'attendent à être embarqués pour Rome d'ici à quelques jours. En outre, une autre lettre de Rome même (18 au soir) m'informe que le général de Goyon avait donné l'ordre, d'après des instructions arrivées de Paris, d'occuper plusieurs points stratégiques du domaine de St-Pierre. Le général a donné de plus l'ordre de doubler les postes du côté de Pérouse, et il a en même temps expédié aux officiers qui commandent ces postes un ordre du jour leur prescrivant de repousser, *par la force*, s'il le faut, toute troupe armée qui tenterait d'entrer sur le territoire pontifical. « La garde du domaine de St-Pierre, ajoute le général de Goyon, étant exclusivement réservée aux Français, aucune troupe n'a le droit d'y pénétrer.... » L'échange des communications entre Paris et Turin est des plus actifs. Ce qui le motive surtout, ce sont les engagements secrets que M. Ratazzi aurait pris avec la gauche avancée et les garibaldiens; on voudrait savoir en particulier jusqu'à quel point le roi Victor-Emmanuel est réellement d'accord avec le parti du mouvement. Ce qui se passe semble indiquer en effet que Garibaldi et ses amis ont reçu une certaine liberté d'allures, et comme le télégraphe annonce en même temps de forts rassemblements de troupes dans la Vénétie, on ne voudrait pas que les canons partissent tout seuls. Je sais aussi que les Polonais et les Hongrois de marque qui étaient à Paris et à Bruxelles (cinq ou six dans cette dernière ville) se sont rendus précipitamment à Turin, il y a une huitaine de jours au plus. »

Milan, 22 mars. — Le journal *l'Alleanza* publie le programme hongrois qui a été arrêté récemment dans une entrevue entre Kossuth, Türr et Klapka.

Les points principaux de ce programme sont l'établissement d'un royaume constitutionnel en Hongrie, à l'exclusion de la dynastie de Hapsbourg, l'égalité de tous les habitants, une alliance offensive et défensive de la Hongrie, avec la Croatie, la Servie et la Roumanie.

Turin, 24 mars. — La *Gazette officielle* publie une note adressée par M. Ratazzi à tous les représentants du royaume de l'Italie à l'étranger.

Dans cette note, M. Ratazzi soutient le droit du royaume d'Italie d'être reconnu par les puissances. Il affirme en même temps le droit de l'Italie de rentrer en possession de Rome, qui doit continuer à être la résidence du souverain pontife en même temps que le centre du gouvernement italien. — La question de Venise doit recevoir une solution qui soit également conforme au vœu de l'Italie et aux nécessités de l'ordre public européen, attendu les périls actuels qu'elle fait courir à la paix générale.

La fusion de l'armée méridionale dans l'armée régulière est officielle.

Paris, 25 mars. — Des lettres d'Athènes confirment la défaite totale des insurgés de Syra.

New-York, 12 mars. — Grande victoire des fédéraux à Kansas. Les fédéraux ont occupé Manassas, Leesburg, Brunswig et le fort Clinch. La navigation sur le Potomac est ouverte. On croit que les succès des troupes du nord amèneront bientôt la fin de la guerre.

La Chambre des représentants a adopté le plan d'émancipation des esclaves de M. Lincoln.

LES DEUX LECTURES DE M. ALEXANDRE.

Nous rappelons que ces DEUX LECTURES annoncées, comme les adieux de M. Alexandre à la société de Neuchâtel, auront lieu demain jeudi 27 et samedi 29 dans les salons de l'hôtel Bellevue, et qu'elles commenceront à 7 heures précises. Aucun billet ne sera vendu à l'entrée, et la *carte de souscripteur* seule, donnera le droit d'y assister. On est prié de souscrire chez les dames Lanson et chez M. Jules Gerster, et d'y prendre, durant toute la journée de demain, les cartes pour lesquelles on aura souscrit.

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 26 mars 1862.

	Demandé à	Offert à
Banque cantonale neuch., act. fr. 500		715
Franco-Suisse, actions, je	310	350
Société de construction, je 1er jan.		90
Franco-Suisse, oblig., 5%, je 10 sept.	375	380
Comptoir d'escompte du Val-de-Trav.	540	560
Actions hôtel Bellevue		
Actions immeuble Chatoney, . . .	460	
Lots de la Municip. de Neuchâtel . .	10	10»75
Obl. Ville de Lyon , . . . , . .		
Central suisse, actions	480	490

IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH ET METZNER.